

Madame Pauline GOGUET
Maire
MAIRIE DE VALROMEY-SUR-SERAN
1 place de la Mairie
Belmont-Luthézieu
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Nos ref. PF/FP/SM/AGC
Objet : Elaboration du PLU

Bourg-en-Bresse, le 11 septembre 2025

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu me transmettre le projet d'élaboration du PLU de votre commune et je vous en remercie. La Chambre soutient le projet de création d'un espace pour les activités économiques à Sutrieu, permettant aux entreprises locales de s'implanter et se développer.

Dans les zones d'activités, il est possible de valoriser les bâtiments industriels de qualité tout en masquant les éventuels équipements ou espaces d'entreposage. En revanche, les entreprises ne doivent pas être soumises à des contraintes architecturales inadaptées ou qui engendreraient des surcoûts.

La Chambre rappelle qu'il est nécessaire de fournir aux entreprises :

- un accès direct à l'eau et à l'énergie d'un débit suffisant,
- un système d'assainissement collectif,
- un système de traitement des eaux pluviales collectif de capacité suffisante,
- une collecte et un traitement de leurs déchets,
- une desserte informatique à haut ou très haut débit.

Sur ce point, la Chambre recommande de réserver des fourreaux pour l'installation de la fibre optique lors de tous travaux de tranchées, comme le prévoit le PLU.

La Chambre préconise de ne pas fixer de ratios de stationnement pour les activités économiques dans le PLU. Le nombre de places devra être déterminé selon les besoins de l'activité.

En revanche, il est important de maintenir un minimum de 2 places par logement.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

Patrice FONTENAT
Président

